

Une formation avec des frais additionnels :

En plus des frais d'inscription réglementés, de nombreux étudiantEs se retrouvent confrontéEs à des **coûts supplémentaires qui sont souvent jugés illégaux ou inappropriés**. Ces frais supplémentaires, qui comprennent notamment les sorties terrain, les licences de logiciels spécialisés, et l'achat de matériel informatique performant, s'ajoutent au fardeau financier déjà conséquent que représente une année universitaire.

Les sorties terrain, par exemple, sont une composante incontournable dans notre filière. Ces excursions, bien qu'**essentiels pour l'acquisition de compétences pratiques et la validation de certaines unités de formation**, obligeant les étudiantEs à financer eux-mêmes ces activités pédagogiques. Les frais de transport, de logement, et parfois même de nourriture, viennent alors s'ajouter à un budget déjà serré. Ces sorties, qui devraient être un enrichissement pédagogique, se transforment en une source d'anxiété financière pour les étudiantEs, accentuant les inégalités entre ceux et celles qui peuvent se les permettre et les autres.

Au-delà des sorties terrain, de nombreux étudiantEs sont également contraints d'acquérir des **licences de logiciels spécifiques** pour pouvoir travailler et s'entraîner chez eux et elles. Ces logiciels, **indispensables pour certaines unités d'enseignements** (dans certaines universités) représentent une dépense non négligeable. Si certaines universités offrent un accès à ces logiciels dans leurs locaux, les horaires d'ouverture limités et la demande élevée rendent cet accès difficilement compatible avec les emplois du temps des étudiantEs. De ce fait, beaucoup se voient obligéEs d'acheter ces licences pour pouvoir travailler de manière autonome et flexible. **Cette dépense, pourtant non obligatoire, devient rapidement incontournable pour garantir une réussite académique.**

Pour faire fonctionner les logiciels utilisés dans notre filière, il est souvent nécessaire de disposer d'un **matériel informatique performant**. De nombreux étudiantEs doivent ainsi investir dans des **ordinateurs plus puissants que ceux habituellement utilisés**. Un ordinateur portable de base peut ne pas suffire pour faire tourner des logiciels de Systèmes d'Informations Géographique. L'acquisition d'un ordinateur répondant aux exigences techniques des cours représente **une charge additionnelle qui peut atteindre plusieurs centaines d'euros supplémentaires** à un ordinateur que d'autres étudiantEs pourraient utiliser. **Cette situation accentue la précarité financière des étudiantEs et crée une inégalité d'accès aux outils pédagogiques nécessaires à leur formation.**

En somme, ces dépenses, qu'elles concernent des sorties pédagogiques, des logiciels ou du matériel informatique, viennent **alourdir le coût global de la formation** au-delà des frais spécifiques évoqués précédemment. **Elles renforcent les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, favorisant ceux et celles qui disposent des ressources financières nécessaires pour faire face à ces dépenses imprévues.** Pour de nombreux étudiantEs, ces coûts supplémentaires sont non seulement un fardeau économique, mais également une source de stress qui impacte leur bien-être mental et leur capacité à réussir académiquement. Il est donc crucial de revoir ces pratiques afin d'assurer une véritable équité dans l'accès à l'éducation.